

**OBJECTIF :**  
**VALORISER LA CONTRIBUTION  
DE L'ENTREPRISE À L'INTÉRÊT  
NATIONAL**

## CHAMP D'APPLICATION

**L'opération garantie doit tenir compte  
d'au moins un des critères suivants :**

- Filière essentielle à la sécurité nationale, à l'apport en ressources énergétiques et de matières premières
- L'absence de réalisation de l'opération représenterait un risque pour l'économie nationale, un secteur ou une filière économique
- Générer un avantage compétitif pour le pays
- Développement de l'activité des entreprises françaises
- Pénétration d'un marché sectoriel ou géographique à fort potentiel de croissance

## PROJETS ÉLIGIBLES

**Projets portés par  
une entreprise française  
ou sa filiale locale dont  
le siège social est en France  
et qui agit en tant que :**

- Fournisseur
- Investisseur
- Exploitant
- Prestataire
- Sous-traitant
- Financeur
- Client ou concessionnaire

## ASSURÉS

- Banques françaises et étrangères
- Investisseurs
- Entreprises exportatrices et importatrices

## MODALITÉS

- Montant minimum de l'opération :  
**10 M€**
- Quotité garantie : **80%**
- Prime : conforme au prix du marché
- Couverture du risque de non-paiement au titre d'un contrat commercial, d'un prêt d'actionnaires ou d'un prêt bancaire
- Faits générateurs de sinistres : politiques, catastrophiques, de transfert ou commercial

- **Pas de minimum de part française requis**
- **Pas nécessairement de contrat d'exportation**